

ACQUISITION DE MAJOREL

Asnières sur Seine le, 27 avril 2023

UN RACHAT, UNE BONNE NOUVELLE. POUR TOUS ?

Teleperformance a annoncé le rachat pour un montant de 3 milliards d'euros, ce Mercredi 26 Avril 2023, de l'entreprise concurrente *Majorel* (79% de ses actionnaires seraient favorables de manière irrévocable selon la presse). L'idée était de redevenir n°1 mondial sur le secteur.

Des changements seront donc possibles pour *Teleperformance France* à l'issue de cette opération selon la stratégie décidée par le groupe :

- conserver *Majorel* telle quelle ?
- ou faire disparaître la marque et rattacher chacun de ses centres aux différentes entités TP en fonction de leurs situations géographiques ?

La Direction Générale *Teleperformance France* n'est pas en mesure de nous informer au moment de cette annonce puisque visiblement elle n'était pas dans la confidence et a découvert l'information tout comme nous : dans les journaux du matin...

CE QUI POURRAIT CHANGER POUR NOUS ?

En premier lieu, les postes dans des services (*Ressources Humaines, Paie, Financier, Commercial, Juridique, IT, Moyens Généraux, Achat, WFM, Support Prod, Qualité Process, Formation, etc...*) qui pourraient être estimés comme « *doublons* » et se retrouver confrontés à des suppressions d'emploi et/ou une réorganisation du travail.

Par ailleurs, les Clients Donneurs d'Ordres communs à *Teleperformance* et *Majorel* (*EDF, Orange ou Lidl par exemple*) ne souhaitent pas forcément être dépendant d'un seul prestataire mais plutôt recourir à plusieurs. Il pourrait donc y avoir un impact sur les appels d'offres en cours et à venir.

Ceci pourrait avoir également un effet **sur nos accords d'entreprise** (dans le cadre d'une harmonisation) ou encore sur les prochaines élections professionnelles (calendrier, périmètres entre autres). **Une remise en cause de nos acquis comme la prime du 13^{ème} mois par exemple.**

Des fusions de centres ? Des regroupements d'activités ? Une accélération de l'« offshorisation », de nouveaux efforts vont être demandés pour réaliser de nouvelles économies ? Bref, beaucoup de questions et aucune réponse pour l'heure.

RÉORGANISATION DES SERVICES



« Ne vous inquiétez pas, il n’y aura aucun changement pour vous » disaient-ils lors du regroupement des 8 sociétés, d’abord en 5 entités en 2009 puis en une seule en 2012 sous le logo Teleperformance France. Hormis le faible niveau de rémunération qui n’a effectivement pas changé (chose promise chose due sans doute), nous avons perdu 9 centres, environ 7000 salariés, ...

Pour l’instant, les 2 entités restent parfaitement indépendantes et, par conséquent concurrentes, jusqu’à fin 2023 – début 2024 (*le temps de la validation du rachat par l’autorité de la concurrence*). Aucune décision ne saurait être légalement prise durant cette période. *Majorel* poursuit seule, pour le moment, la gestion de ces + de 500 clients avec ses 85 000 salariés dans le monde dont environ 10000 salariés en France répartis sur 25 sites.

Quoi qu’il en soit, la CGT attend des réponses claires et précises de la Direction Générale *Teleperformance France* qui pourront rassurer l’ensemble des salariés concernés par cette acquisition sur leur avenir et ce, dès que possible.

Les élus et mandatés de la CGT vous tiendront informés sur cette opération et toutes les conséquences qui en découleront, tant positives que négatives.

L’intérêt des salariés est LA priorité pour la **CGT
aussi bien chez *Teleperformance* que chez *Majorel*. Nous y veillerons !**



@CGT_TPF (www.twitter.com/CGT_TPF)



CGT Teleperformance France | Facebook

Samira ALAOUI - Déléguée Syndicale Centrale – Tel : 06.69.77.11.52 – samira.marot@gmail.com

Malika GHRIB - Déléguée Syndicale Centrale Adjointe – Tel : 06.47.09.81.27 – malika.moussous@neuf.fr

